



AS/SOC (2016) CB 08rev

7 décembre 2016

## Aux membres de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

### Carnet de bord révisé de la réunion tenue à Florence du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2016

La commission des questions sociales, de la santé, et du développement durable, réunie à Florence, avec Mme Silvia Eloisa Bonet (Andorre, SOC), première vice-présidente, et (pour le point « Définir des indicateurs sociaux et publier un rapport annuel sur les droits sociaux / Charte sociale européenne / « Processus de Turin ») M. Ögmundur Jónasson (Islande, GUE), deuxième vice-président, à la présidence :

- **Le mercredi 30 novembre 2016**, en ce qui concerne :
  - **Questions liées aux droits de l'enfant et aux rapports de la commission** : a entendu les déclarations de Mme Sarah Cook, Directrice du bureau de recherche Innocenti de l'UNICEF, et Mme Alessandra Maggi, Présidente de *l'Istituto degli Innocenti*, et tenu un échange de vues avec :
    - ✓ Mme Abir Abi-Khalil, experte en matière de protection de l'enfance : Les moteurs de la violence menaçant les enfants ;
    - ✓ Mme Jasmina Byrne, experte en matière de protection de l'enfance : L'usage de l'internet fait par les enfants – risques et opportunités ;
    - ✓ M. Dominic Richardson, expert senior en matière d'éducation : Bilan Innocenti sur le bien-être des enfants dans les pays de l'Union européenne / OCDE.
  - **Protéger les enfants et les jeunes touchés par des conflits armés** (*Rapporteuse : Mme Sevinj Fataliyeva, Azerbaïdjan, CE*) : a examiné une note introductive et convenu de changer le titre comme suit « Protéger les enfants touchés par des conflits armés » ;
  - **Sous-commission sur la Charte sociale européenne** : a entendu un compte-rendu de la Présidente de la sous-commission sur sa réunion tenue à Paris, le 28 octobre 2016, accueillant le Séminaire parlementaire sur « Droit des enfants et des adolescents à une protection sociale, juridique et économique » ;
  - **Des êtres humains génétiquement modifiés** (*Rapporteuse : Mme Petra De Sutter, Belgique, SOC*) : a examiné un avant-projet de rapport et convenu de changer le titre comme suit « Le recours aux nouvelles technologies génétiques chez les êtres humains » ;
  - **Garantir les droits des aînés et leur prise en charge intégrale : un engagement social européen** (*Rapporteur : Lord George Foulkes, Royaume-Uni, SOC*) : a examiné un avant-projet de rapport et convenu de changer le titre en français comme suit « Garantir les droits des personnes âgées et leur prise en charge intégrale : un engagement social européen » ;
  - **Programme de travail de la commission** :
    - *Lutter contre les mariages forcés: dispositions légales et pratiques utiles* : a désigné Mme Maryvonne Blondin (France, SOC) rapporteure (pour avis)

et entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts, ainsi que de la part de Lord John Prescott en ce qui concerne le rapport « Changement climatique et mise en œuvre de l'Accord de Paris » pour lequel il a été désigné rapporteur lors d'une réunion précédente ;

- *La Charte de Milan : l'alimentation comme droit humain fondamental* : a pris note de la proposition qui avait été envoyée pour information et décidé de revenir sur cette question lors de l'une de ses prochaines réunions ;
- *Recommandation 2091 (2016) « Arguments contre un instrument juridique du Conseil de l'Europe sur les mesures involontaires en psychiatrie »* : a ajourné l'examen de la réponse du Comité des Ministres à l'une de ses prochaines réunions en l'absence de la rapporteure ;
- *a entendu des comptes-rendus de représentant(e)s de la commission à des réunions extérieures comme suit :*
  - 31<sup>ème</sup> Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, 19-21 octobre 2016, Strasbourg : M. Luís Leite Ramos (Portugal, EPP/CD) en sa qualité de Rapporteur général sur les pouvoirs locaux et régionaux ;
  - Séminaire sur « Les parlements et la capacité d'évaluations des technologies », accueilli par le Parlement autrichien et organisé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 20 octobre 2016, Vienne, Autriche : M. Ögmundur Jónasson (Islande, GUE) ;
  - Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 22), 7-18 novembre 2016, Marrakech, Maroc, ainsi qu'une réunion parlementaire le 13 novembre 2016 : Lord John Prescott (Royaume-Uni, SOC) et M. Geraint Davies (Royaume-Uni, SOC) ;
  - Conférence de Wilton Park sur « Protéger les enfants contre la violence : prochaines étapes pour des stratégies efficaces », les 9-11 novembre 2016, co-organisé par le Conseil de l'Europe et Wilton Park agence exécutive du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, Royaume-Uni : Mme Sevinj Fataliyeva, (Azerbaïdjan, CE), Rapporteure générale sur les enfants, et Baroness Doreen Massey (Royaume-Uni, SOC) ;
  - Réunion plénière LVI COSAC (Conférence des Organes Parlementaires Spécialisés dans les Affaires de l'Union des Parlements de l'Union Européenne), 13-15 novembre 2016, Bratislava, République Slovaque : Mme Sílvia Eloïsa Bonet (Andorre, SOC) ;
  - Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG), 14-15 novembre 2016, Strasbourg : M. Luís Leite Ramos (Portugal, PPE/DC) en sa qualité de Rapporteur général sur les pouvoirs locaux et régionaux ;
  - Conférence internationale sur « Les traités internationaux, l'Etat social et les communautés autonomes », 18 novembre 2016, Valence, Espagne : Mme Sílvia Eloïsa Bonet (Andorre, SOC) ;
  - 16<sup>ème</sup> réunion du Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« Comité de Lanzarote »), 22-25 novembre 2016, siège d'INTERPOL, Lyon, France : Mme Gabriela Pecková (République tchèque, PPE/DC) ;
- ***Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) – implications pour les droits sociaux, la santé publique et le développement durable*** (Rapporteur : M. Geraint Davies, Royaume-Uni, SOC) : a examiné un projet de rapport, convenu de changer le titre du rapport comme suit « Les accords commerciaux de « nouvelle génération » et leurs implications pour les droits sociaux, la santé publique et le développement durable », et adopté à l'unanimité un projet de résolution tel qu'amendé, en vue de présenter le rapport pour débat à l'Assemblée lors de la Première partie de session 2017 de l'Assemblée ;
- ***Renforcer le dialogue social en tant qu'instrument de stabilité et de réduction des inégalités sociales et économiques*** (Rapporteur : M. Ögmundur Jónasson, Islande, GUE) : a examiné un projet de rapport et adopté à l'unanimité (avec une abstention) un projet de résolution, en vue de présenter le rapport pour débat à l'Assemblée lors de la Première partie de session 2017 de l'Assemblée ;
- ***La nécessité d'un revenu de citoyenneté*** (Rapporteure : Mme Nunzia Catalfo, Italie, NI) : a entendu une déclaration de la rapporteure sur sa visite d'information en Finlande ;

- **Définir des indicateurs sociaux et publier un rapport annuel sur les droits sociaux / Charte sociale européenne / « Processus de Turin »** (*Rapporteuse : Mme Silvia Eloisa Bonet, Andorre, SOC*) : a examiné une note introductive, convenu de changer le titre comme suit « Processus de Turin » : renforcer les droits sociaux en Europe » et tenu un échange de vues avec M. Michele Nicoletti, Président de la délégation italienne auprès de l'Assemblée parlementaire et Rapporteur général de la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne (Turin, 17-18 octobre 2014) ;
- **Questions diverses :**
- a convenu de soumettre au Bureau une demande de prolongation de renvoi jusqu'au 30 juin 2017 pour les deux rapports suivants;
  - ✓ Les conflits d'autorité parentale (*Rapporteuse : Mme Mergen, Luxembourg, PPE/DC*)
  - ✓ La nécessité d'un revenu de citoyenneté (*Rapporteuse : Mme Catalfo, Italie, NI*)
- a accepté une invitation du Parlement de l'Azerbaïdjan, à tenir une réunion à Bakou (Azerbaïdjan) du 31 mai au 2 juin 2017, y compris une réunion plénière, un séminaire parlementaire sur les droits des enfants, et un séminaire national sur la Charte sociale européenne (*sous réserve de l'autorisation du Bureau*) ;

- **Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016**, en ce qui concerne :

**27<sup>e</sup> réunion du réseau des parlementaires de référence contre la violence sexuelle à l'égard des enfants sur « Violence sexuelle à l'égard des enfants dans l'environnement numérique et autres défis »**

- a tenu un échange de vues avec Mme Gabriella Battaini-Draconi, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, sur les activités récentes du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants ;

- a entendu une introduction thématique de :

- ✓ Mme Jasmina Byrne, Spécialiste de la protection de l'enfance, Bureau de recherche Innocenti de l'UNICEF ;
- ✓ Mme Sevinj Fataliyeva, Rapporteuse générale sur les enfants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- ✓ M. Johan van den Hout, Porte-parole du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur les Enfants ;

- a tenu des échanges de vues comme suit:

**Sur « Identification des tendances actuelles de l'exploitation et des abus sexuels à l'égard des enfants liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication »**

- ✓ M. Claude Janizzi, Président du Comité des Parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote) ;
- ✓ Mme Cécile Diot, officier de renseignement criminel, INTERPOL ;
- ✓ Mme Jasmina Byrne, Spécialiste de la protection de l'enfance, et M. Daniel Kardefelt Winther, Consultant en matière de protection de l'enfance, Bureau de recherche Innocenti de l'UNICEF ;

**Sur « Donner aux enfants les moyens et la capacité de prévenir et de lutter contre la violence sexuelle sur internet et de survivre à cette forme de violence »**

- ✓ Dr Elena Martellozzo, criminologue ; spécialiste de l'utilisation d'internet par les délinquants sexuels et de la sécurité des enfants en ligne, Université de Middlesex, Londres, Royaume-Uni ;
- ✓ Mme Elena Pompò, Officier de police responsable des postes et télécommunications de la région de Toscane, Italie ;
- ✓ Mme Mechtild Maurer, Directrice Générale d'ECPAT Allemagne ;

- a tenu une table ronde sur les réalisations du réseau et les défis futurs, et adopté une déclaration (en annexe);

– **Dates et lieux des prochaines réunions :**

- Première partie de session 2017 de l'Assemblée, 23-27 janvier 2017, Strasbourg ;
- Vendredi 24 mars 2017, Paris, Bureau du Conseil de l'Europe ;
- Deuxième partie de session 2017 de l'Assemblée, 24-28 avril 2017, Strasbourg ;
- Mercredi 31 mai 2017, Sous-commission sur les enfants et séminaire parlementaire sur les droits des enfants, Bakou, Azerbaïdjan (*sous réserve de l'autorisation du Bureau*) ;
- Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017, Réunion plénière, Bakou, Azerbaïdjan (*sous réserve de l'autorisation du Bureau*) ;
- Mardi 19 septembre 2017, Bureau du Conseil de l'Europe (*date à confirmer*) ;
- Mercredi 6 décembre 2017, Bureau du Conseil de l'Europe (*date à confirmer*).

\*\*\*

T. Kleinsorge, A. Ramanauskaite, M. Lambrecht-Feigl, A. Elveriş, R. Mallaina, J. Devaux

---

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire  
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie  
Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe  
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

## Annexe

### Déclaration de Florence, 1<sup>er</sup> décembre 2016

#### Adoptée par le Réseau des parlementaires de référence contre la violence sexuelle à l'égard des enfants de l'Assemblée parlementaire

Nous, membres du Réseau, rassemblés à l'occasion de notre 27<sup>ème</sup> et dernière réunion, tenue au Bureau de recherche *Innocenti* de l'UNICEF, à Florence (Italie), sur le thème de la « violence sexuelle à l'égard des enfants dans l'environnement numérique »,

- i) conscients de la nécessité permanente de soutenir les enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels, de prévenir toute forme de violence sexuelle à l'égard des enfants que nous considérons comme la violation la plus grave des droits humains des enfants, de poursuivre les agresseurs, de mettre en place des politiques efficaces et de prendre des mesures appropriées ;
- ii) conscients du fait que l'environnement numérique, y compris les réseaux sociaux, et leur utilisation active par les enfants, facilitent, pour les prédateurs sexuels, les possibilités d'entrer en contact avec des enfants et font émerger des formes d'abus à l'égard des enfants en constante évolution et difficiles à combattre (solicitation d'enfants à des fins sexuelles, images d'abus commis sur des enfants, etc.) ;
- iii) reconnaissant que la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« Convention de Lanzarote ») est l'instrument juridique international le plus complet dans ce domaine, et recommandant que cette convention soit signée, ratifiée et mise en œuvre par tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, mais aussi par tous les pays du monde ;

Nous engageons :

- iv) à promouvoir des cadres législatifs solides, fondés sur la Convention de Lanzarote, dans nos pays respectifs, pour interdire, y compris dans l'environnement numérique, toute forme de violence sexuelle à l'égard des enfants, et améliorer la collecte des données pour permettre le développement de politiques ciblées selon une approche centrée sur la victime ;
- v) à veiller à ce que les parents, les familles et les professionnels travaillant avec des enfants reçoivent le soutien nécessaire pour donner une éducation positive qui permette aux enfants de mieux se protéger contre la violence sexuelle, y compris dans l'environnement numérique, et qui favorise ainsi leur bien-être physique et psychologique ;
- vi) à continuer à promouvoir les buts et les valeurs de la Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants (2011-2015) aux niveaux local, national et international ;
- vii) promouvoir la coopération entre les multiples acteurs impliquant les autorités publiques à différents niveaux, les autorités policières, l'industrie et les organisations de la société civile ;
- viii) dans nos circonscriptions et parlements respectifs, à lancer des activités de sensibilisation et de prévention spécifiques et thématiques, ou à y contribuer, y compris le 18 novembre de chaque année, pour marquer la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels ;
- ix) à prendre des initiatives dans nos parlements respectifs pour que les budgets nationaux prévoient le financement d'activités pertinentes, y compris des contributions volontaires au nouveau projet de l'Assemblée intitulé « Promouvoir les normes européennes et internationales grâce à l'action parlementaire – parlements et droits sociaux » (2017-2021) ;
- x) dans le cadre de tous ces engagements, à continuer à promouvoir un débat ouvert sur la protection des enfants contre la violence sexuelle et sur la nécessité de soutenir les victimes, en levant les tabous persistants et en évitant la stigmatisation des survivants.